



COMMUNE DE MORILLON
Haute-Savoie

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 22 JANVIER 2026 À 20 h 00 – Salle du Conseil

• • • • •

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

Présents :

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, Mme BOSSE Stéphanie, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie, M. BOUVET Jérémie, M. SÉRAPHIN Gilles, Mme PEREIRA Jocelyne.

Absents excusés :

Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, excusée,
M. CONVERSY Éric, qui donne pouvoir à M. BOUVET Jérémie.

Secrétaire de séance : Mme DUNOYER Marie

- 1. Fonctionnement des assemblées :** Adoption des procès-verbaux des réunions du Conseil municipal du 27 novembre 2025 et du 11 décembre 2025 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 2. Fonctionnement des assemblées :** Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal et tableau des DIA :

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués (article L.2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'aliéner reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

- 3. Administration générale :** Mise à disposition de la salle ASEMV pour l'organisation de réunions dans le cadre de l'élection municipale 2026 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Administration générale : Approbation du projet de territoire des Montagnes du Giffre :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5. Logement : Garantie d'emprunt accordée à Haute-Savoie Habitat pour les logements locatifs sociaux de l'opération « Les Chalets de l'Orsa » :**

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6. Économie locale : Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation d'un local commercial situé au 126 impasse du Forum, station de Morillon 1100 – les Esserts :**

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7. Économie locale : Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation d'un local d'activité situé au 115 impasse du Forum, station de Morillon 1100 - les Esserts :**

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8. Forêt : Distraction de trois parcelles forestières et application du régime forestier à onze parcelles appartenant à la commune :**

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9. Urbanisme : Adoption de la déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme dans le secteur des « Mollards » pour la réalisation d'un centre de secours intercommunal :**

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10. Urbanisme : Approbation de la révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme concernant le secteur du « Verney d'en Bas » :**

M. Raphaël CLERENTIN, conseiller municipal intéressé, quitte la salle et ne participe pas à l'étude et au vote sur ce point.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC 10 VOIX POUR (M. RAPHAËL CLERENTIN NE PARTICIPE PAS AU VOTE SUR CE POINT)

- 11. Urbanisme : Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme :**

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12. Affaires touristiques : Demande de subvention au Conseil départemental de la Haute-Savoie pour l'organisation de l'épreuve d'Enduro de la Coupe du monde VTT-EWS 2026 :**

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Culture : Convention de partenariat avec Théo Gavet :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Travaux : Convention de partenariat avec les Dr PONSOT et Dr CHANUT pour la répartition des charges financières afférentes au fonctionnement d'un poste d'infirmier salarié pour la saison d'hiver 2025-2026 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Finances : Rapport et débat d'orientation budgétaire de la commune de Morillon pour l'année 2026 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Questions diverses :

La séance est levée à 22h45.

Fait à Morillon, le 23 janvier 2026

Le Maire,



M. Simon BEERENS-BETTEX

La secrétaire de séance



Mme Marie DUNOYER